

Corinne Doucet

Les académies d'art équestre  
dans la France  
d'Ancien Régime





Corinne DOUCET

Les académies d'art équestre  
dans la France  
d'Ancien Régime

Edilivre – Éditions APARIS

Il est interdit de reproduire intégralement ou partiellement la présente publication sans autorisation du Centre Français d'exploitation du droit de Copie (CFC) – 20 rue des Grands-Augustins – 75006 PARIS – Tél. : 01 44 07 47 70 / Fax : 01 46 34 67 19.



© Edilivre, Éditions APARIS – 2007

ISBN : 978-2-917135-80-8

Dépôt légal : Août 2007

Tous droits de reproduction, d'adaptation et de traduction, intégrale ou partielle réservés pour tous pays.









## INTRODUCTION.

*Lorsqu'ils montent à cheval, les hommes sont  
meilleurs, plus justes, plus compréhensifs.  
Ils sont aussi plus alertes, bien à l'aise, séduisants.  
Ils connaissent leur pays et ses moindres recoins.  
En un mot comme en cent, de l'équitation  
découlent les bonnes manières et la bonne santé  
d'un homme, tant de corps que d'esprit.*

***Edouard Plantagenêt, duc d'York.***

C'est entre le XVI<sup>e</sup> et le XVIII<sup>e</sup> siècles que la quête d'une plus grande symbiose entre cavalier et cheval trouve son apogée en France. Outil de guerre, le cheval devient progressivement instrument de prestige. La noblesse de l'animal élève la noblesse du cavalier. Le mythe du centaure, d'un cavalier si proche de sa monture qu'ils ne feraient qu'un, perdure tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle et encore aujourd'hui. De la Renaissance à l'âge classique, la France compte sur son sol les plus grands écuyers : Menou de Charnizay, Salomon de La Broue, Antoine (de) Pluvinel, La Noue, Duplessis, de Beaurepaire, de Saunier, Vendeuil, Salvert, Lubersac, La Bigne, Du Paty de Clam et bien sûr La Guérinière. La liste est trop longue et la réputation, la tradition de l'école française, ne s'éteignent pas avec la Révolution, mais se perpétuent jusqu'à nos jours. Les recherches menées par ces écuyers, leurs découvertes, loin de s'adresser au plus grand nombre, ne touchent qu'une "élite". C'est au sein de leurs académies que la noblesse peut s'exercer aux subtilités de l'art équestre, devenir par sa maîtrise "*meilleure, plus juste, plus compréhensive*".

Le cheval est pendant de longs siècles et, surtout du Moyen Âge à l'Ancien Régime, symbole d'un corps social qui cherche à se distinguer, alors que s'annonce la Révolution et une perte d'identité, celle du second ordre. Dès l'époque médiévale, cheval et chevalier sont

indissolublement liés. Ni académies, ni manèges, ni véritables principes d'équitation n'existent. Mais des modèles. La lice du tournoi sert de lieu d'entraînement et, à la fin du Moyen Âge, les premières écoles vouées aux exercices s'ouvrent. La Renaissance instaure le principe de la réflexion appliquée à toutes choses. Les souverains s'intéressent au sujet et l'art équestre devient un outil du pouvoir sur les hommes. Les rois donnent l'exemple. Menou de Charnizay le dit au sujet d'Henri II et de ses prédécesseurs : "*à leur exemple, toute la noblesse s'efforçait de se montrer avantageusement et d'être bien à cheval*". La Renaissance italienne et les grands écuyers transalpins impriment de nouvelles vision et direction à l'équitation qui devient une forme d'expression originale. Ils sont servis par un instrument idéal : le cheval espagnol implanté dans le royaume de Naples, splendide incarnation de l'équilibre, de la beauté, que l'équitation allie à l'efficacité, au service de la noblesse. Cette dernière tente dans ces lieux fermés que sont les académies, d'appréhender un art réservé à un petit nombre en raison d'une part des nécessités techniques et financières qu'il implique, mais aussi de fait : ainsi combien aujourd'hui peuvent, se targuer d'avoir acquis cet inestimable tact équestre ?

Car il s'agit bien d'art. Non seulement parce que les écuyers s'expriment en ces termes, mais parce qu'on ne peut définir autrement cet exercice, alliance de la nature et de la réflexion, répétition régulière de véritables gammes, technique élaborée et dons confondus, subtilité et adresse au service d'une chorégraphie de l'instant où la cadence intervient, harmonisant le mouvement du cheval. Les écuyers furent et sont des artistes. Leur discipline est un art au même titre que la musique. L'art équestre est à l'équitation ce que la danse est à la marche. Qu'enseigne-t-on d'autre que l'embellissement des allures naturelles du cheval perturbées par la présence du cavalier, la recherche de son équilibre parfait. L'art équestre s'inspire de la nature pour la mener à la perfection avec un seul et unique souci : le beau. Equilibre, force, beauté, obtenus dans le but ultime de mettre en valeur non seulement l'animal, mais par extension, son cavalier. Ainsi se distingue-t-il du commun des mortels qui ne fait que monter à cheval.

La réflexion des écuyers s'est appliquée à cet objectif en tentant de comprendre l'animal. Pluvinel remarque que si le cheval se défend, ce n'est pas parce qu'il est "*lasche, malicieux, obstiné*", mais parce qu'il ne comprend pas. Les académies sont donc le cadre de l'évolution

équestre, de la simple pratique guerrière à un exercice de style où la force est proscrite pour laisser place au brillant, au sentiment.

Le mot "académie" fait référence à un lieu de réflexion, non pas à un lieu de "joute". Invention italienne, allusion à l'école de Platon, si ces écoles d'équitation prennent le nom d'académie c'est parce que d'évidence, la réflexion, la pensée, l'observation, y tiennent une place majeure. Elles sont réservées à une population restreinte recherchant le beau, donc l'artistique, allié à l'étude. Marcel Marion<sup>1</sup>, écrit que "*le mot académie se disait d'établissements où la jeune noblesse apprenait le cheval, la danse, le maniement de l'épée et autres exercices faisant partie intégrante de l'éducation d'un jeune gentilhomme*". Selon Maurice Aymard<sup>2</sup>, le rôle de formation et d'éducation l'emporte dans ce qu'il appelle "*des académies chevaleresques*". D'après lui, elles se multiplient au XVI<sup>e</sup> siècle sur un modèle espagnol et s'adressent aux jeunes nobles sortis des collèges, leur offrant des exercices physiques et intellectuels. Mais ces jeunes gens n'attendent pas de sortir du collège, quand ils y vont, pour entrer dans les académies. Ces deux institutions fonctionnent parallèlement. De plus, tous ne sont pas jeunes. Ces académies sont de fait fort mal connues. Aucune recherche approfondie n'a été menée sur ces écoles.

En réalité, les académies sont beaucoup plus que de simples lieux d'enseignement réservés à la noblesse masculine. Elles présentent l'état paradoxal d'une institution qui évolue et absorbe tous les savoirs, tous les changements des différentes époques traversées, en matière de connaissances équestres, alors qu'elles demeurent la vitrine d'une tradition dont l'origine se situerait au Moyen Âge. En même temps, elles ouvrent l'accès d'un certain savoir aux femmes, mais restent fermées aux roturiers. Ces académies n'ont rien à voir avec les écoles militaires, même si une partie de leurs objectifs a pu être la guerre. La structure "académie" évolue mais reste présente, le contenu également et, pourtant, elles demeurent au service d'une tradition, celle de l'ancienne noblesse d'épée, d'une certaine idée du Moyen Âge et de la chevalerie, que l'on se fait sous l'Ancien Régime.

Ces établissements reflètent et unissent les concepts d'un savoir, celui de la transformation de la noblesse et de son rôle, celui des pouvoirs également et de leurs oppositions. Elles représentent des changements qui

---

<sup>1</sup> M. MARION, *Dictionnaire des institutions de la France*, Picard, 1993, p.2.

<sup>2</sup> M. AYMARD, *Lexique de l'Italie*, Armand Colin, 1977, p.5.

touchent la noblesse, la nécessité qu'elle ressent de se différencier. Les académies sont également un des outils du pouvoir central mais, mal soutenues par lui et pas toujours par les pouvoirs locaux, leur existence est des plus mouvementée.

Ayant traversé les orages de l'histoire, elles fonctionnent pendant les guerres, même durant la Révolution et sont reprises par la noblesse d'Empire avant de devenir le manège bourgeois du XIXe siècle. Soutenues par le pouvoir central comme outil de contrôle de la noblesse, elles n'en reçoivent pas un sol. Accueillies à bras ouverts par certaines villes qui en font un instrument commercial, financier et de prestige, elles sont rejetées par d'autres cités qui y voient une intrusion du pouvoir central dans leur autonomie locale. Fermées à ceux qui ne sont pas nobles, elles ouvrent leurs portes aux femmes, les étrangers s'y pressent même en temps de guerre. Elles sont l'un des pôles de développement de l'art vétérinaire. Elles jouent le rôle de haras. Leurs directeurs, prestigieux personnages de la culture équestre mondiale, n'ont fait l'objet d'aucune étude. Leurs écuyers sont connus de tous les cavaliers, du moins ceux qui ont eu l'idée, ou la possibilité, de laisser des écrits, et, pourtant, personne ne sait qui ils sont réellement. Elles sont le cénacle d'une noblesse passéiste et innovante à la fois, lieu de convergence d'un ordre attaché à une certaine idée du Moyen Âge et de la chevalerie et, pourtant, adoptant, améliorant, transformant les méthodes, la réflexion, au service du paraître, d'un mode de vie, voire de survie, mais aussi au service du beau, principe qui subsiste jusqu'à nos jours. Ces académies semblent constituer un véritable paradoxe. Aussi l'objectif est-il de donner un premier éclairage sur leur histoire, leur géographie, leur fonctionnement, leurs rapports avec les différents pouvoirs, de tenter de cerner leurs acteurs, écuyers, élèves et chevaux qui ont aujourd'hui encore des "héritiers". Il est faux de penser que les académies se sont éteintes avec la Révolution. L'art équestre n'est pas mort, il vit toujours, évoluant au service de la beauté. Les académies ne sont pas mortes, le terme est encore employé aujourd'hui, mais elles ont évolué. Les écuyers ne sont pas "morts", certains grands maîtres méritent encore cette appellation. Elèves et chevaux participent encore dans une certaine mesure à la recherche du mythe du centaure né lors de leur rencontre multiséculaire. Bien des idées reçues, non vérifiées dans les textes, sont donc à revoir. La principale concerne la vitalité de ces écoles et leur grandeur par delà les difficultés qu'elles connaissent.

A cet effet, les documents d'époque sont la source essentielle<sup>1</sup>. Cela pose le problème des archives disparues, mutilées, incomplètes ou inaccessibles. A cet égard, le choix a été fait d'utiliser toutes les séries des archives municipales ou départementales, avec une prédilection pour la série C des archives départementales et la série O<sup>1</sup> des archives nationales concernant les papiers du Grand Ecuyer. A propos de cette dernière, se limiter comme l'a fait récemment E. Schalk<sup>2</sup>, aux dates de ces documents pour en déduire la création d'académies est une erreur. Ces dates ne concernent, pour les plus anciennes, que celle du premier document se trouvant dans les archives en question. En consultant sur place, dans les villes où se trouvait une académie, on découvre des documents bien plus anciens faisant état de l'existence d'un tel établissement.

Le dernier congrès<sup>3</sup> mettant le cheval à l'honneur dans l'histoire, n'a pas vu de contribution sur le sujet des académies équestres. Quant à celui de Versailles de septembre 1996, deux interventions les concernent. L'une a pour thème Pluvinel et les académies au XVII<sup>e</sup> siècle<sup>4</sup>; l'autre concerne Charles de Biencourt-Poutrin-court, directeur de l'académie de Picardie, beau-frère de Pluvinel et sa famille<sup>5</sup>.

Le cadre historique du sujet, XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles, correspond à celui de l'évolution visible des académies en France, mais il s'avère nécessaire de faire des retours dans un plus lointain passé et de descendre l'échelle du temps jusqu'à nos jours. Ceci permet de montrer que ces institutions ont, d'un point de vue global, vécu une belle continuité historique. En effet, la date la plus ancienne qui apparaît dans un document

---

<sup>1</sup> Dans l'intégralité de la thèse, les extraits de documents cités en italique conservent leur orthographe et grammaire d'origine.

<sup>2</sup> Ellery SCHALK, *L'épée et la sang, une histoire du concept de noblesse*, Champ Vallon, 1996, p.155.

<sup>3</sup> Congrès de Montbrison intitulé : "De Pégase à Jappeloup, cheval et société", 24 septembre au 2 octobre 1994.

<sup>4</sup> Communication de E. Schalk pour le colloque de Versailles : "Pluvinel et les académies d'équitation au XVII<sup>e</sup> siècle", 27.09.1996. A paraître.

<sup>5</sup> Communication de L. Fontaine-Bayer au colloque de Versailles : "Contribution de la Picardie à l'art équestre : Charles de Biencourt-Poutrin-court, directeur de l'académie royale et quelques-uns de ses ancêtres et descendants".

est celle de 1480<sup>6</sup> et l'académie en question devait préexister si l'on en croit la formulation du texte. Reste à savoir si le concept d'"académie" correspond à un tel établissement ? A partir de quand l'enseignement "chevaleresque" individuel est-il devenu collectif dans le cadre précis d'établissements, d'écoles, privées ou royales ?

A contrario, des académies comme celles de Bordeaux, de Rennes, ou de Caen, existent toujours au XIXe siècle. Les XVIe-XVIIIe siècles correspondent, en tout cas pour la France, à une période de présence tangible des académies sur le territoire.

Quelles sont les villes occupées par une Académie entre les deux dates déterminées ? La liste n'est pas exhaustive, il s'agit des établissements repérés dans les documents d'archives ou cités par des historiens. Pour en approcher la totalité, il faudrait étudier toutes les archives municipales afin d'être sûr de leur présence dans tel ou tel lieu.

Pour l'instant on peut citer les académies suivantes : Aix-en-Provence, Albi, Alençon, Angers, Arras, Besançon, Béziers, Blois, Bordeaux, Brouage, Caen, Cambrai, Carcassonne, Clermont-Ferrand, Douai, Grenoble, La Rochelle, Le Havre, Lille, Lunéville, Lyon, Marseille, Montauban, Montpellier, Moulins, Nancy, Nantes, Nevers, Orléans, Perpignan, Pézenas, Pont-à-Mousson, Rennes, Reims, Richelieu, Riom, Rochefort, Rouen, Saint-Etienne, Saumur, Sedan, Strasbourg, Toulouse et Tours. Soit 44 villes pourvues d'une académie dans la période considérée<sup>7</sup>. La capitale, Paris, n'a pas été traitée dans ce sujet. En effet, le nombre important d'académies qui s'y sont ouvertes, nécessiterait un développement à lui seul.

Quels sont les objectifs de ces académies ? Essentiellement éducatifs, mais pas seulement. Pour ceux qui soutiennent ces institutions, les objectifs sont surtout politiques et économiques. Pour ceux qui en sont les élèves, il s'agit de s'y instruire afin d'en tirer un bénéfice culturel et social.

Les académies évoluent dans de multiples sphères, à la fois politiques, économiques, sociales et culturelles. Il s'agit d'entrer dans ces

---

<sup>6</sup> A.M. Saumur, BB2, f° 117, 16 août 1680.

<sup>7</sup> Dans sa contribution au colloque de Versailles, E. Schalk cite une académie à Poitiers.

sphères pour les étudier et, par l'intermédiaire de leurs composantes, les comprendre. L'éducation en est la principale, elle est la raison de vivre de ces écoles. Cependant il faut également observer l'évolution de ces établissements, leur fonctionnement et enfin leurs acteurs (écuyers, élèves et chevaux). Le fil conducteur se ramifie donc en de multiples questions inhérentes au type de sujet traité. En effet, si peu de choses ont été rédigées sur ce thème que tout est à faire. Mais le point essentiel à démontrer, est ce paradoxe constitué par ces établissements, à la fois novateurs et conservateurs, aimés et délaissés, qui fait leur force à travers le temps et qui explique leur durée.

EXTRAIT

## **PREMIÈRE PARTIE : CRÉATION ET CADRE DE VIE DES ACADÉMIES D'ART ÉQUESTRE.**

"...Il n'est presque pas de ville dans le royaume ou il n'y ait un maître d'académie pour apprendre à monter à cheval, que l'éducation la plus louable et la plus noble qu'on puisse donner à des enfants de condition est celle de cet exercice..."

A.N. O<sup>1</sup>916, extrait des registres de l'hôtel de ville de Bordeaux, 30.09.1716.

EXTRAIT

## A. L'éducation.

Sous le terme élaboré d'Académie, réside une institution éducative particulière. Son but premier est bien celui de formation, d'apprentissage, d'éducation de la noblesse, mais rapidement il glisse vers la transmission d'un art. L'empreinte italienne sur ces établissements est indéniable, indiscutable. Ce qui importe c'est de comprendre comment ces écoles ont participé à l'élaboration d'une conception d'une nouvelle éducation noble. Elles se situent à la frontière d'une culture à la fois savante et mondaine, de cour et de guerre. Elles participent à l'essor d'une culture du corps et développent la conception d'un paraître raffiné.

- *Un rôle éducatif.*

Le rôle principal dévolu aux académies, dans l'esprit des personnes qui ont favorisé leur développement, est éducatif. Ainsi à Rouen où l'académie est ouverte "*afin de contribuer à l'instruction de la noblesse et des gens de distinction*"<sup>1</sup>. A Rennes, où un manège existe afin de "*savoir aux écuyers à manier et dresser les chevaux*"<sup>2</sup>, ou à "*favoriser la noblesse et son instruction dans les exercices de la guerre*"<sup>3</sup>. A Angers encore, où l'académie est destinée à "*montrer à monter à cheval et enseigner les exercices de guerre à la jeune noblesse*"<sup>4</sup>. A Montauban, le but poursuivi est le même. Le 14 juin 1680, tout comme le 26 mars 1685, l'écuyer de l'académie doit "*montrer aux jeunes gentilshommes et autres à monter à cheval et les exercices de guerre afin que cette jeune noblesse se rende digne de rendre à S.M. leurs services en ses armées*"<sup>5</sup>. A Blois, le 15 juillet 1698, la présence d'une académie doit pouvoir "*...engager les étrangers de rester dans la ville plus longtemps et agréablement et d'occuper ceux de la noblesse du payx d'exercices convenables et nécessaires à leur naissance*"<sup>6</sup>. A Caen, il s'agit de "*montrer et enseigner aux gentilshommes et autres gens*

---

<sup>1</sup> A.N. O<sup>9</sup>17, f<sup>o</sup>103, 12.12.1719.

<sup>2</sup> A.M. Rennes, liasse n<sup>o</sup> 63, travée 7, 31.12.1618.

<sup>3</sup> A.N. O<sup>9</sup>17, f<sup>o</sup> 11, 30.01.1739.

<sup>4</sup> A.N. O<sup>9</sup>15, f<sup>o</sup> 295, 10.08.1679.

<sup>5</sup> A.N. O<sup>9</sup>16, f<sup>o</sup> 392 et, O<sup>9</sup>16, f<sup>o</sup> 394.

<sup>6</sup> A.N. O<sup>9</sup>16, f<sup>o</sup> 76.

*de distinction à monter à cheval et les autres exercices convenables*<sup>7</sup>, *"concourir à tout ce qui peut favoriser la noblesse à servir à son instruction dans les exercices de la guerre (...), enseigner à monter à cheval et faire montrer les autres exercices de guerre convenables à la noblesse et qu'il est d'usage d'enseigner dans les académies"*<sup>8</sup>, c'est un endroit où *"le citoyen, et l'étranger, la noblesse et le militaire viennent se former"*<sup>9</sup>, afin d'y *"apprendre à monter à cheval, l'équitation étant d'une utilité réelle pour le militaire"*<sup>10</sup>. A Bordeaux également, où l'on peut trouver successivement les allusions suivantes : le 31 décembre 1611, *"pour dresser la noblesse à piquer les chevaux et à manier les armes"*<sup>11</sup>, le 28 octobre 1678, *"montrer aux gentilshommes et autres à monter"*<sup>1</sup>, le 30 septembre 1716, *"apprendre à monter à cheval, que l'éducation la plus louable et la plus noble qu'on puisse donner à des enfants de condition est celle de cet exercice qui les rend propres au service du Roi et de la ville, leur inspire de bonnes inclinations et les détourne des mauvaises auxquelles il n'est que trop familier de voir que l'oisiveté les conduit"*<sup>2</sup>. En 1783, il s'agit de *"conduire par gradation les élèves à l'équitation accomplie"*<sup>3</sup>; en 1794, l'académie donne des *"leçons gratuites des principes d'équitation et d'évolution militaire aux armées des Pyrénées Occidentales"*<sup>4</sup>.

Même si les dates éloignent du cadre chronologique imparti, il est à noter qu'entre 1796 et 1832, des leçons de *"haute école, pour débutants et de manœuvres étaient données pour les hommes et les femmes"*<sup>5</sup>, qu'en 1806, le 30 avril, *"l'instruction est gratuite pour les élèves nationaux du Lycée"* et qu'en 1864 il s'agit en plus, de *"transformer les chevaux d'élèves en chevaux de service, de former des jeunes aux métiers de cocher, piqueur et hommes d'écurie"*<sup>6</sup>.

---

<sup>7</sup> A.N. O<sup>1</sup>916, f<sup>o</sup> 127, novembre 1719.

<sup>8</sup> A.N. O<sup>1</sup>916, f<sup>o</sup> 128, 21.04.1728.

<sup>9</sup> A.N. O<sup>1</sup>916, f<sup>o</sup> 133, 1761.

<sup>10</sup> A.N. O<sup>1</sup>916, f<sup>o</sup> 255, 1784.

<sup>11</sup> A.M. Bordeaux, BB22.

<sup>1</sup> A.N. O<sup>1</sup>916, f<sup>o</sup> 77.

<sup>2</sup> A.N. O<sup>1</sup>916, pas de folio.

<sup>3</sup> A.D Gironde, C4610.

<sup>4</sup> A.D.Gironde, 14L29.

<sup>5</sup> A.D.Gironde, 89T1 à 4.

<sup>6</sup> A.D.Gironde, 7M305.